

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 14

Artikel: Coumeint quiet faut mi férè son justo prix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etymologies.

— *Pétaud*. La cour du roi *Pétaud*, en latin : *Pétavii regis curia*, veut dire la cour du roi *Petavius*. Mais *Petavius* est le nom latin d'un auteur français *Pétav*, vivant en 1583. Ce mot de *Pétaud* doit être synonyme de *Poitevin*, c'est-à-dire originaire du Poitou, qui se dit *Pétaud*, *Pétav* en langue d'oc.

Pétaud signifie aussi fantassin, troupe à pied, *pétaud*, représentant, dans ce cas, le mot *pédestre*, comme *Petet* et *Peton* se disent pour petit pied.

La Cour du roi *Pétaud* veut dire une assemblée ou un lieu de désordre, où chacun veut faire le maître, c'est-à-dire où tout le monde est roi ou veut l'être ; où l'on ne respecte rien, où chacun parle haut et veut dominer la voix de son voisin et où l'on ne peut pas s'entendre.

— *Pétaudière*. Le résultat de la délibération, dans l'assemblée de la cour du roi *Pétaud*, a reçu le nom de *Pétaudière*. Cette expression peut avoir pris naissance dans une assemblée de Poitevins, dans laquelle on n'aura pu s'entendre, parce que chacun voulait primer, c'est-à-dire être le roi ou avoir le dernier mot dans la discussion.

On a donné d'autres explications à ce dicton populaire. On a dit que, Cour du roi *Peto* était une expression burlesque dérivant du verbe latin *Peto*, je demande, se rapportant à une assemblée de gueux, de mendians et solliciteurs.

On a encore dit que *Pétaud* était synonyme de *pêteur*, et l'on comprend comment la cour du roi *Peto* a pris le sens qui a été donné à cette expression. Comme on le voit, on n'est pas tout-à fait d'accord sur la véritable origine de ce dicton familier ; un texte positif serait le bien venu, pour nous sortir de cette *pétaudière*.

— *Pétav*, famille de Genève, avant 1700.

— *Pétavel*, nom de famille neuchâteloise. Ce nom doit signifier : originaire du Poitou, de *Pictavi* les Poitevins, comme *Petav*, *Pétav*, *Pétavius*, *Petavin*, *Peytavin*.

Lausanne le 30 mars 1884.

J.-F. P.

Voici un joli et spirituel tableau de la vie tracé par la plume d'Alphonse Karr :

« L'enfant : Il n'y a rien qui ne lui paie un tribut de joie, rien qui, pour lui, ne soit un jouet. Les papillons dans l'air, les bluets dans les blés, le sable des rivages, la luzerne des champs, les allées vertes des bois, tout lui donne des plaisirs, tout lui promet tout bas des bonheurs mystérieux.

Vous arrivez à la jeunesse ; le corps est souple et fort, le cœur noble et désintéressé. Là, vous brisez violemment vos jouets de l'enfance ; vous souriez avec amertume de l'importance que vous y avez attachée, parce que vous trouvez alors de nouveaux jouets que vous traitez avec le même sérieux ; c'est le tour de l'amitié, de l'amour, de l'héroïsme, du dévouement ; vous avez tout cela en vous, vous le cherchez chez les autres. Mais ce sont des fleurs qui se fanent infécondes, et elles ne fleurissent pas en même temps dans tous les coeurs. Chez celui-ci, elles ne sont qu'en bouton ; chez celui-là, elles sont depuis longtemps passées. Vous réclamez hautement l'accomplissement de vos désirs, comme vous réclameriez de saintes promesses. Il n'y a pas une fleur, pas un arbre qui ne vous semble vous avoir trahi.

Mais vous voici arrivé à la vieillesse ; on y a les cheveux gris ou blancs, ou une perruque ; les belles fleurs dont nous parlions y portent leurs fruits inattendus : l'incrédulité, l'égoïsme, la dé-

fiance, l'avarice, l'ironie, la gourmandise. Vous riez des jouets de la jeunesse, parce que vous en trouvez là encore d'autres que vous prenez encore au sérieux : les places, les croix, les cordons de diverses couleurs, les honneurs, les dignités.

Vous êtes vieux, tout vous est ennemi ; dans la jeunesse, les belles nuits d'été vous apportaient des parfums, des souvenirs, de ravissantes rêveries ; elles n'ont plus pour vous que des rhumes ou des pleurésies.

Vous haïssez les gens qui sont plus jeunes que vous, parce qu'ils doivent hériter de votre argent ; ils héritent déjà de votre jeunesse, de vos croyances, de vos rêves, de tout ce qui est déjà mort en vous. »

Aux dames. — Nous voilà entrés dans la saison où les oranges réunissent toutes les qualités qui en font un fruit délicieux. Aussi en arrive-t-il à Marseille des quantités considérables. Du 1^{er} au 20 mars seulement, il est entré dans ce port 15 navires entièrement chargés d'oranges et portant 4,069,000 ; plus 20 navires chargés de marchandises diverses, qui portaient entre autres 2,358 colis d'oranges en caisses ou en balles, ce qui donne à peu près la moitié du chiffre précédent. C'est donc en tout 6 millions d'oranges qui sont arrivées à Marseille pendant ce court espace de temps. A cette occasion nous reproduisons la recette suivante que la *Feuille d'avis* indiquait l'autre jour à ses lectrices, pour faire une excellente confiture :

Pelez 12 oranges en faisant des pelures assez épaisses pour que la partie blanche y reste attachée. Mettez cette pelure dans l'eau bouillante et cuisez à grand feu en changeant l'eau une fois, jusqu'à ce que la pelure soit bien tendre. Vous aurez soin, en changeant l'eau d'en remettre de la bouillante. Retirez cette pelure de l'eau et coupez-la avec des ciseaux en petits filets. Puis coupez vos oranges en morceaux gros comme une noix, en ôtant les coeurs et les pépins, et réunissez-les avec l'écorce coupée en lardons, pour peser le tout. Prenez autant de sucre blanc que vous avez de fruit ; mettez le tout ensemble dans une casserole jaune et faites cuire jusqu'à ce que le jus soit de l'épaisseur d'un sirop.

Coumeint quiet faut mi férè son justo prix.

On bravo païsan avâi perdu sa fenna. La pourra dzein avâi attrapâ on coup dè frâi ein laveint la buïa et le lâi passâ. Quand le fut einterrâïe, faille payi lè frais, et coumein l'ëtïon catholïquo, lo pourro gaillâ comptâvè dévâi 'na pecheinta somma, kâ n'est pas lo tot què l'einterriâo ; l'incurâ ne travailâ pas po rein et coumeint tsacon ne pâo pas derè la messa, faut bin allâ vers li s'on ne vâo pas que lo moo séyè damnâ. L'einterriâo ne fâ rein po rein non plie, et coumeint ye sâ qu'on ne marchandâ pas avoué la religion, mâ que tot lo contréro on baillè soveint à l'incurâ mé que ne démandâ, noutron coo s'est met su lo pî dè démandâ po son compto la mâiti dè cein qu'on baillè à l'incurâ, que ma fâi cein lâi fâ dâi ballés dzornâ surtout quand l'est dâi retso que passont l'arma à gautse

et coumeint l'est tant grâpin, ne rabattrâi pas onna centime à 'na pourra dzein.

Quand don noutro païsan est z'allâ à la cura payi po sa fenna, l'incourâ qu'êtai on vretablio bon chrétien, lâi fâ:

— Attiutâ, me n'ami François ! Vo ne mè dâitès rein ; vo z'êtès on bravo hommo que travailli rudo, et ye sé que vo z'âi prâo peina à veri et à niâ lè dou bets. Séyi sein couson po voutra pourra fenna et po ti clliâo frais d'einterrâ, ne vo démândo rein.

— Oh ! grand maci millè iadzo, monsu l'eicourâ, se repond François lè larmès âi ge, que lo bon Dieu lo vo reindè !

Après cein, s'ein va tsi l'einterriâo, qu'avâi couâite que lo païsan lâi apportéyè dè la mounia.

— Vigno, se dit ein arreveint, vo payi cein que dâivo po l'einterrâ dè ma fenna, diéro cein fâ-te ?

— Eh bin ! mon pourro François, te sâ bin : l'est la maiti dè cein que démande monsu l'incourâ !

— Ah ! eh bin, grand maci cinq cent iadzo et que le bon Dieu lo tè reindè ! A la revoyance !

Et François fâ demi tou et tracè frou ein laisseint l'autro tot motset, et qu'a du sè conteintâ dè cein ein teimpéteint, quand l'a su cein que l'incourâ avâi de.

Un ange dans un jeu de quilles.

2

(Suite).

En attendant que l'avenir s'ouvrît pour eux, les deux cousins poursuivaient leurs études avec un égal succès ; ils étaient amis, mais à la condition, toutefois, que l'un cédât toujours à l'autre. Par une étrange bizarrerie de la nature, il y avait un contraste frappant entre le caractère de ces jeunes gens et celui de leurs pères respectifs. Paul Ladureau était doux, affectueux, saisissant toutes les occasions de faire plaisir à ses camarades. Georges de Courcelles, au contraire, se faisait remarquer par un égoïsme excessif, rapportant tout à lui-même. Il était jaloux, envieux, despote, parfois brutal et peu susceptible d'une affection sincère. Il n'avait rien de ce qu'il fallait pour répondre à l'aveugle tendresse de ses parents qui se plaissaient à concentrer sur lui seul toute leur ambition.

Ce mauvais penchait avait commencé à se révéler à l'occasion d'une circonstance qui aurait dû répandre une joie de plus dans cette heureuse famille. Georges avait quatorze ans à peine quand sa mère mit au monde une fille. Loin de s'en réjouir, le jeune égoïste ne vit dans cet événement que la perte d'une moitié de tendresse paternelle et maternelle, et plus encore, d'une moitié de l'héritage patrimonial qu'il convoitait en entier et qu'il considérait déjà comme lui appartenant. C'est ainsi que dans les familles, surtout en province, presque toujours l'intérêt devient une première cause de désunion.

Lorsqu'on lui présenta l'enfant nouveau-né, non seulement il refusa de l'embrasser, mais il eut l'insolence de dire très haut :

« Elle arrive comme un chien dans un jeu de quilles ! »

Il était loin de soupçonner que le petit être qu'il osait comparer à un chien dans un jeu de quilles deviendrait, quelque jour, un ange réparateur pour l'enfant qu'il devait laisser après lui sans ressources.

On ne fit pas beaucoup attention à cet indigne propos ; il est assez ordinaire que de jeunes frères et sœurs se portent envie mutuellement.

On avait donné à cet ange naissant le prénom de Lucie. A mesure qu'elle grandissait, la jalouse de son frère augmentait d'autant et finit par devenir de la haine.

Paul Ladureau, lui, n'avait pas de plus grand plaisir que de caresser sa petite cousine. Il lui apportait des joujoux ; il l'appelait sa petite femme, elle, son petit mari. Maintes fois, il disait aux parents : « Lorsque nous serons en âge, vous nous marierez, n'est-ce pas ? » L'enfant obligeait papa et maman à dire : Oui. Mme Ladureau approuvait en riant. M. Ladureau faisait la sourde oreille, ne voyant en cela que des enfantillages ; l'avare se réservait de compter la dot de celle qui était destinée à devenir l'épouse de son fils.

Cependant, quelques années s'étaient écoulées ; Georges de Courcelles avaient terminé brillamment son cours de droit, il était avocat. Ses parents se gênaient pour lui faire une position à Paris, afin de lui faciliter les moyens de choisir la direction qui lui conviendrait. Ses capacités, il est vrai, n'étaient pas contestables, mais le naturel l'emporta. La vie de la capitale séduisit le jeune homme par ses côtés défectueux ; les mauvaises fréquentations, les habitudes pernicieuses achevèrent le reste. Georges contractait des dettes, et son père consentait à les payer, quoiqu'en gémissant, ce qui en amenait d'autres. La mère, de son côté, tout en partageant également son cœur entre ses deux enfants, envoyait en secret ses économies à son fils, sans s'apercevoir qu'elle faisait du tort à sa fille, qui s'habitua, elle aussi, à l'imiter, à force de privations. La jeune Lucie chérissait autant son frère qu'elle en était haïe. Sa raison naissante parlait beaucoup moins haut que les instincts de son cœur. Chaque fois qu'elle voyait Georges, ce qui arrivait rarement, il n'y avait sorte d'attentions et de prévenances qu'elle n'imaginait pour l'attirer à elle : c'était en pure perte.

Aux précieuses qualités que nous avons attribuées à M. de Courcelles, et qu'il possédait à tous égard, se joignait un défaut capital qui profitait à d'autres et ne nuisait qu'à lui-même. Plusieurs fois il en avait été la victime et ne s'en corrigeait point : c'était une grande faiblesse de caractère. Sa femme, malheureusement, n'avait pas plus de fermeté, et comme elle aimait son mari, elle aurait été désolée de le contrarier. Se croyant obligé de pourvoir aux dépenses de son fils qui allait grand train, à Paris, M. de Courcelles empruntait à son beau-frère les sommes qui lui manquaient. L'usurier prêtait à intérêt, selon sa coutume, et ne négligeait aucune garantie.

Sur ces entrefaites, Georges, qui n'avait pas encore vingt-trois ans, se trouvant dans un bal, fit la connaissance d'une famille honorable mais médiocrement riche ; elle se composait du père, de la mère et de quatre demoiselles à marier ; c'était beaucoup. Georges devint éperdument amoureux de l'une d'elles, et déclara à son père qu'il n'en épouserait jamais d'autre. Si la dot était minime, il y avait, disait-il, de belles espérances et des relations qui devaient le lancer rapidement.

Ses parents essayèrent de lui faire comprendre qu'avant de songer au mariage, il ferait peut-être mieux d'assurer sa position. Mais le voyant résolu, ils finirent par consentir ; et, afin de donner plus de relief au prétendant, et sur ses instances, M. de Courcelles commit l'imprudence d'ébrêcher fortement sa fortune, jusqu'à entamer la dot de sa femme. Lucie, dont la bonté évangélique ne se démentait jamais lorsqu'il s'agissait de son frère, Lucie regarda ce mariage comme une excellente occasion d'amener un rapprochement.

Moins d'une année après, Georges devint père d'un enfant du sexe féminin, que la jeune mère s'obstina à vouloir nourrir de son lait, contre le gré du mari. Cette obstination si naturelle, les tracas de la paternité, commencèrent à attiédir l'amour conjugal, et cette première atteinte produisit ses ricochets jusque sur l'enfant. L'égoïsme, tempéré momentanément par la passion, reprit le dessus par degrés.

Georges, par une manière de distraction, retourna à quelques-uns de ses amis et, par suite, à ses habitudes de garçon. Il se laissa entraîner à de nouvelles dettes que, par un reste de respect humain, il cachait à sa femme, d'autant plus qu'il avait déjà mangé une bonne partie de la dot. Il comptait sur la faiblesse de son père, et ne se faisait pas faute d'arguments pour l'amener à ses fins. L'excellent homme s'y laissait prendre par l'assurance que, chaque fois, il s'agissait seulement d'une avance remboursable à courte échéance. Comme il était à bout de ressources, son beau-frère continuait de prêter.